



Formation SST

Sauveteur secouriste du travail



Objectifs de la formation

Être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'urgence, d'accident et dans le respect des règles en matière de prévention

Connaitre les risques professionnels et appliquer les procédures spécifiques dans l'entreprise

Savoir mettre en application ses compétences au service de la prévention des risques professionnels, dans le respect de l'organisation dans son entreprise et des procédures spécifiques.

Etre capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail.

Moyens et Outils pédagogiques

Face à face pédagogique en Centre de formation ou en entreprise avec 1 formateur certifié par l'INRS (à jour de son MAC de formateur SST)

Vidéo projecteur, support pédagogique didacticiel, valise pédagogique avec plan d'intervention INRS et mannequins (adulte, enfant, nourrisson)

Malette de simulation des malaises, saignements, maquillage, simulation de plaies et tout type d'accident.

Habilitation INRS : H34140/2024/SST-1/O/11

Conditions d'admission

Pas de sélection à l'entrée en formation

Centre habilité par la Carsat CvL jusqu'au 26/09/2029



Organisation de la formation

Durée : 14 heures (2 jours) en présentiel

Participants : 4 à 10 stagiaires

Dates : 24 et 25 juin 2026
14 et 15 septembre 2026

Intra-entreprise : Aux dates que vous souhaitez, dans vos locaux
(prévoir une salle spacieuse pour les exercices pratiques) ou sur
notre Campus

Inter-entreprises : Prendre contact au 02 54 56 43 16

Grand public : Prendre contact au 02 54 56 43 16

Lieu de la formation

Campus la Providence 23 rue des Saintes Maries 41000 Blois
ou formation dispensée directement en entreprise

Financements possibles

Différents financements possibles :

Conseil Régional du Centre Val de Loire, Pôle Emploi, OPCO,
Transitions Pro, Compte Personnel de Formation (CPF)...

Tarifs selon devis : nous consulter

Accessibilité particulière

Des dispositions en matière d'accessibilité au bâtiment et à la formation sont mises en œuvre selon la réglementation et les normes pour les personnes à mobilité réduite et en situation de handicap (moyens humains et matériels adaptés)

Modalités d'évaluation

Évaluation certificative conforme à l'INRS en fin de formation

Délivrance d'une attestation d'assiduité et d'une carte SST

La validité de ce certificat est fixée à deux ans, sa prolongation est conditionnée par le suivi d'un stage Maintien et actualisation des Compétences (MAC)

Actualisation : 7 heures tous les 24 mois

DEROULE PEDAGOGIQUE

Accueil, présentation du programme de formation

Domaine de compétence n° 1

Intervenir face à une situation d'accident du travail

.Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise

Protéger de façon adaptée

Examiner la victime

Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime

Secourir la victime de manière appropriée

Domaine de compétence n° 2

Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail

Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

Epreuves Certificatives : 2h

Fin de formation

Chaque participant reçoit :

1 aide-mémoire SST de l'INRS ED4085

1 macaron autocollant SST



23 rue des Saintes-Maries
CS3421
41034 BLOIS Cedex

Pour nous contacter :

02 54 56 43 16
cfa.cfc@laprovidence-blois.fr

Pour nous suivre :

www.laprovidence-blois.fr